

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 16 décembre 2019

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 7.6, 2.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.7, 7.8, 8.1, 8.2, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h50.

Etaient présents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du 7.6), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 7.6), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir du 7.6), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Guéric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 1.1.1), M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.1), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jacques GROSERRIN, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 0.1), M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 7.6), Mme Danielle POISSENOT (à partir du 7.6 et jusqu'au 1.2.4), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 7.6), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE Bonnay : M. Gilles ORY Brailans : M. Alain BLESSEMILLE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 7.6), M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER (à partir du 7.6) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Grandfontaine : M. François LOPEZ Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au 2.1) Mamirolle : M. Daniel HUOT (jusqu'au 4.8) Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 7.6) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 1.2.4) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 7.6) Nancray : M. Vincent FIETIER Noiron : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN (à partir du 7.6) Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD (à partir du 7.6) Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 7.6)

Etaient absents :

Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Yves-Michel DAHOUÏ, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel OMOURI, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Busy : M. Alain FELICE Champoux : M. Philippe COURTOT Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Gennes : Mme Thérèse ROBERT La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUNET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pugey : M. Frank LAIDIÉ Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Thise : M. Alain LORIGUET Venise : M. Jean-Claude CONTINI

Secrétaire de séance : M. Fabrice TAILLARD

Procurations de vote :

Mandants : S. BARATI-AYMONIER (jusqu'au 0.1), P. BONNET, P. BONTEMPS, E. BRIOT, C. CAULET, Y.M. DAHOUÏ (à partir du 1.1.1), D. DARD, O. FAIVRE-PETITJEAN, A. GHEZALI, J.S. LEUBA, C. MICHEL (à partir du 7.6), D. POISSENOT (à partir du 4.1), R. REBRAB (à partir du 7.6), K. ROCHDI (jusqu'au 0.1), M. SEBBAH, G. VAN HELLE, S. WANLIN, M. ZEHAF, J. CANAL, P. CORNE, D. PARIS, S. RUTKOWSKI (à partir du 0.2), R. STEPOURJINE, A. LORIGUET

Mandataires : C. MICHEL (jusqu'au 0.1), J. GROSERRIN, M. LOYAT, C. LIME, F. PRESSE, M. EL YASSA (à partir du 1.1.1), P. CURIE, L. CROIZIER, N. BODIN, AS. ANDRIANTAVY, S. BARATI-AYMONIER (à partir du 7.6), R. STHAL (à partir du 4.1), F. ALLEMANN (à partir 7.6), C. THIEBAUT (jusqu'au 0.1), C. WERTHE, D. SCHAUSS, Y. POUJET, T. MORTON, J.Y. PRALON, T. JAVAUX, F. BAILLY, M. FELT (à partir du 0.2), Y. GUYEN, F. TAILLARD

Délibération n°2019/005050

Rapport n°1.2.1 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création d'emplois permanents dans le cadre de la reprise des fonctionnaires de Grand Besançon Habitat

Actualisation de la liste des emplois permanents - Création d'emplois permanents dans le cadre de la reprise des fonctionnaires de Grand Besançon Habitat

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire
« Charges de personnel » Budget principal

Résumé :

Lors d'une précédente réunion, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur la fusion de Grand Besançon Habitat et de la SAIEMB Logement afin de constituer une SEM répondant aux critères de la loi Élan.

Ce projet prévoit que les fonctionnaires de GBH soient repris dans ses effectifs par Grand Besançon Métropole, en vue de leur détachement dans la SEM fusionnée.

I. Contexte

Le conseil communautaire, lors de sa séance du 7 novembre 2019, a approuvé la fusion de Grand Besançon Habitat (GBH) et de la SAIEMB Logement.

Cette procédure de fusion qui devrait intervenir dans le courant de l'année 2020 entraînera la dissolution de GBH et donc la suppression des postes correspondants, au nombre desquels 57 sont occupés par des fonctionnaires, 2 agents ayant récemment fait valoir leur droit à la retraite.

Dans ce cadre, la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole s'est engagée à reprendre dans ses effectifs les fonctionnaires de GBH, afin de garantir le maintien de leur statut et un déroulement de carrière. Aucun dispositif réglementaire n'encadrant le sort des personnels fonctionnaires lors de ces opérations de fusion, les agents concernés devront solliciter leur mutation à Grand Besançon Métropole, et, de manière simultanée, leur détachement au sein de la SEM fusionnée où ils occuperont dès lors des emplois de contractuels.

Ces fonctionnaires étant détachés sur des emplois ne conduisant pas à pension, il reviendra à Grand Besançon Métropole d'acquitter auprès de la CNRACL, les cotisations patronales et salariales dues, afin de permettre la continuité de leurs droits à pension, la SEM quant à elle procédant au remboursement de ces cotisations au profit de Grand Besançon Métropole. **Le montant annuel de ces cotisations s'élève à 529 800 €.**

II. Evolution envisagée

Compte tenu de ce qui précède, il est nécessaire de créer au sein des services de GBM :

- 1 emploi de chef de service (Filière administrative – cadre d'emplois des attachés)
- 1 emploi de chef de service (Filière technique – cadre d'emplois des ingénieurs)
- 1 emploi de chef de projet (Filière technique – cadre d'emplois des ingénieurs)
- 10 emplois de chargé de gestion administrative (Filière administrative – cadre d'emplois des rédacteurs)
- 2 emplois de chef de secteur (Filière administrative – cadre d'emplois des rédacteurs)
- 3 emplois de chef de secteur (Filière technique – cadre d'emplois des techniciens)
- 14 emplois d'adjoint de gestion administrative (Filière administrative – cadre d'emplois des adjoints administratifs)
- 20 emplois d'agent technique polyvalent (Filière technique – cadre d'emplois des adjoints techniques)
- 1 emploi de référent opérationnel (Filière administrative – cadre d'emplois des adjoints administratifs)
- 4 emplois de référent opérationnel (Filière technique – cadre d'emplois des agents de maîtrise)

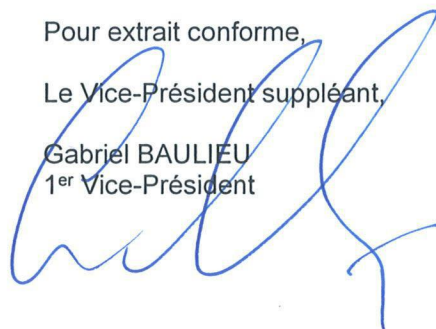
A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création des emplois permanents suivants :
 - o 2 chefs de service relevant des cadres d'emplois des attachés et des ingénieurs,
 - o 1 chef de projet relevant du cadre d'emplois des ingénieurs,
 - o 10 chargés de gestion administrative relevant du cadre d'emplois des rédacteurs,
 - o 5 chefs de secteur relevant des cadres d'emplois des rédacteurs et des techniciens,
 - o 14 adjoints de gestion administrative relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs,
 - o 20 agents techniques polyvalents relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques,
 - o 5 référents opérationnels relevant des cadres d'emplois des adjoints administratifs et des agents de maîtrise,

- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents.

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0